

YUGOSLAVIE

Les responsables présumés des crimes de guerre de Vukovar doivent être livrés à La Haye

Index AI : EUR 70/061/00

**Embargo : 18 novembre 2000
(00 h 01 TU)**

En ce jour qui marque le neuvième anniversaire de la chute de la ville croate de Vukovar, Amnesty International a lancé un appel au président Kustunica afin que Mile Mrksic, Veselin Sljivancanin et Miroslav Radic, accusés de crimes de guerre par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (le Tribunal), soient arrêtés et livrés à cette juridiction, à La Haye.

« L'impunité dont ces hommes bénéficient depuis neuf ans est une insulte aux souffrances des victimes et de leurs proches et une atteinte aux principes élémentaires de la justice », a déclaré Amnesty International ce jour (samedi 18 novembre 2000).

Ces trois hommes étaient des officiers de l'ancienne Jugoslovenska Narodna Armija (JNA, Armée

fédérale yougoslave), qui a pris le contrôle de Vukovar en 1991. La ville était tombée après trois mois de siège au cours du conflit qui opposait les forces armées croates et la JNA soutenue par des groupes paramilitaires serbes. Après la chute de Vukovar, Mile Mrksic et Veselin Sljivancanin se sont vu accorder une promotion.

En 1995 les trois hommes ont fait l'objet d'un acte d'accusation public émanant du Tribunal pour leur responsabilité pénale individuelle et en tant que supérieurs hiérarchiques dans les crimes de guerre commis à Vukovar.

Amnesty International exhorte le gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie à remettre ces hommes au Tribunal, immédiatement et sans conditions.

« Le président Kustunica et son gouvernement doivent prendre la mesure de l'étape cruciale que constitue la réintégration de la Yougoslavie au sein des Nations unies et, partant, s'acquitter des obligations qui leur incombent en tant que membres de cette

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATION 216/00

18 novembre 2000

page 2

organisation », a déclaré le mouvement de défense des droits humains.

Historique

À la suite de la prise du centre de la ville de Vukovar, le 18 novembre 1991, la JNA et le gouvernement croate ont conclu un accord aux termes desquels les malades, les blessés et les civils cherchant refuge dans l'hôpital de la ville seraient évacués vers des territoires sous autorité croate.

Le 19 novembre, des unités de la JNA sont entrées dans l'hôpital. Le 20 novembre, alors que des membres du personnel médical discutaient de l'évacuation avec le major Veselin Sljivancanin, des unités de la JNA et des

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>

paramilitaires serbes ont fait monter dans des bus au moins 260 personnes qui se trouvaient dans l'hôpital – patients, membres du personnel et autres civils. Elles ont été emmenées jusqu'à un bâtiment agricole aux environs de Vukovar, à Ovcara, où elles ont été frappées pendant plusieurs heures. Elles ont ensuite été transportées en camion dans un champ, où elles ont été exécutées, puis les corps ont été ensevelis à l'aide d'un bulldozer.

En 1996, les cadavres de 200 personnes, dont deux femmes, ont été exhumés d'un charnier à Ovcara par des enquêteurs travaillant pour le Tribunal. Les autopsies ont confirmé qu'elles avaient succombé à de multiples blessures causées par balle, ce qui tend à confirmer qu'elles ont été victimes de meurtres apparentés à des exécutions. _